

**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DU BENIN**

.....  
**AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT  
TECHNIQUE**

.....  
**PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

**PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

**Objet :**

*Recrutement d'un prestataire pour l'impression des documents de formation et des certificats de participation dans le cadre du renforcement des capacités des enseignants dans leurs disciplines respectives (Math, PCT) (relance)*

**Source de financement :** *Budget National*

**Gestion** : 2024

**Imputation budgétaire :** 20 018 441 00 6399 (ligne 1.1.1.22 du PTA 2024)

**DECEMBRE 2024**

## Procès-verbal d'attribution provisoire

**Objet :** *ADRP N° 015-24/ADET/DG/PRMP/SP-PRMP du 20 novembre 2024 relatif au recrutement d'un prestataire pour l'impression des documents de formation et des certificats de participation dans le cadre du renforcement des capacités des enseignants dans leurs disciplines respectives (Math, PCT) (relance)*

**Mode de passation :** Sollicitation de prix

L'an deux mille vingt-quatre et le lundi 16 décembre à partir de 10 heures 30 minutes, la commission d'ouverture et d'évaluation des offres s'est réunie dans la salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'ADET, sise au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble TWECY MELO 28, rue du commerce 5.123, Guinkomey-Cotonou, Tél : (229) 53 22 22 22, pour procéder à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n° 0108-2024/PR/ADET/DG/PRMP/SD du 29 novembre 2024, les personnes dont les noms suivent :

- **Président :** Monsieur Ernest Tamechi KPOCHAN, Personne Responsable des Marchés Publics ;
- **Rapporteur :** Monsieur Silvans AKPO, Assistant de la Personne Responsable des Marchés Publics ;

**Membres :**

- Madame Judith GBEDAN, représentante du Directeur de l'Administration et des Finances de l'ADET ;
- Monsieur Henri DANDJINO, représentant du Directeur des Opérations de l'ADET ;

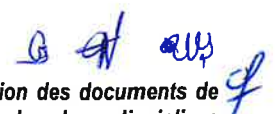
Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

<b>Lot unique</b>	<b>Intitulé :</b> <i>Recrutement d'un prestataire pour l'impression des documents de formation et des certificats de participation dans le cadre du renforcement des capacités des enseignants dans leurs disciplines respectives (Math, PCT) (relance)</i>
<b>Procédures</b>	
<b>Mode de passation</b>	Sollicitation de prix
<b>Justification</b>	NEANT
<b>Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle</b>	PV N°1079-11/DNCMP/CCMP/PR/2024 du 15/11/2024
<b>Soumissionnaire (s)</b>	
- AFRIQUE COMMUNICATION - IMPRIMERIE GUTENBERG - REHOBOTH INTL	

- IMPRIMERIE GRAPHIC AFRIC
- IMPRIMERIE SAINTE CHARLOTTE

**Soumissionnaires écartés**

Soumissionnaires	Motifs
AFRIQUE COMMUNICATION	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non-conformité du diplôme fourni par <b>Monsieur LEGBA TOAVIMMI H. Joseph</b> avec celui demandé (BAC+2) dans le dossier d'appel à concurrence. Il a fourni un diplôme de technicien option Science et technique industrielle obtenu au Lycée technique de Bohicon en 2019. Ce diplôme est l'équivalent d'un BAC.</li> <li>• L'attestation de capacité financière délivrée par l'Africaine des Garanties et du Cautionnement S.A. comporte la mention « <b>cette attestation expire le 31/01/2025</b> » ce qui est non conforme au modèle qui est dans le dossier d'appel à concurrence.</li> </ul>
IMPRIMERIE GUTENBERG	Son offre a été rejetée pour non-conformité de l'acte d'engagement du soumissionnaire au formulaire du dossier d'appel à concurrence. Il a omis dans le dernier paragraphe de l'acte d'engagement, la phrase « <b><i>ou par tous les autres textes réglementaires en République du Bénin</i></b> ».
IMPRIMERIE GRAPHIC AFRIC	Son offre a été rejetée pour non-conformité de l'acte d'engagement du soumissionnaire au formulaire du dossier d'appel à concurrence. Il a omis dans le dernier paragraphe de l'acte d'engagement, la phrase « <b><i>ou par tous les autres textes réglementaires en République du Bénin</i></b> ».
IMPRIMERIE SAINTE CHARLOTTE	Son offre a été écartée parce qu'elle n'est pas économiquement la plus avantageuse.



<b>Attributaire</b>	
Nom	<b>REHOBOTH INTL</b>
Montant proposé	<b>11 804 720 F CFA TTC</b>
Montant évalué (corrigé)	<b>11 804 720 F CFA TTC</b>
<b>Principales dispositions permettant l'établissement du marché</b>	
Objet du marché	<b>Recrutement d'un prestataire pour l'impression des documents de formation et des certificats de participation dans le cadre du renforcement des capacités des enseignants dans leurs disciplines respectives (Math, PCT) (relance)</b>
Prix	<b>11 804 720 F CFA TTC</b>
Délai d'exécution	<b>15 jours calendaires</b>
Part de sous-traitance (le cas échéant)	<b>Sans objet</b>
Variante pris en compte (cas échéant)	<b>Sans objet</b>
Autres	<b>Sans objet</b>

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la commission d'ouverture et d'évaluation des offres a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

<b>Désignation des lots</b>	<b>Attributaire</b>	<b>Montant TTC</b>
Lot unique		<b>11 804 720 F CFA</b>
<b>TOTAL</b>		<b>11 804 720 F CFA</b>

Le Président a clôturé la séance à 12 heures 03 minutes.

Fait à Cotonou, le 16 décembre 2024

Le Président



**Ernest Tamechi KPOCHAN**

Le Rapporteur



**Silvans AKPO**

Membres



**Judith GBEDAN**



**Henri DANDJINOU**

*Procès-verbal d'attribution provisoire du marché relatif au recrutement d'un prestataire pour l'impression des documents de formation et des certificats de participation dans le cadre du renforcement des capacités des enseignants dans leurs disciplines respectives (Math, PCT) (relance)*